

Déclaration liminaire Sup'Recherche-UNSA au CNESER du mardi 12 janvier 2021

Madame la Ministre, chers collègues,

Sup'Recherche-UNSA et les syndicats de l'ESR de l'UNSA-éducation vous présentent leurs meilleurs vœux. Nous espérons que cette année sera plus favorable à l'ESRI, à un dialogue social apaisé et conduira à renforcer le service public d'État de l'ESRI dans toutes ses missions : recherche (tout le monde y pense), mais aussi formation initiale et continue, orientation et insertion professionnelle et l'ensemble des missions mentionnées à l'article L123-3 du code de l'éducation.

L'année 2020 a été rude pour nos institutions, sans l'engagement hors norme des agents, la continuité administrative et pédagogique n'aurait pas été assurée. L'ensemble des personnels de la communauté universitaire a été à la hauteur du défi lancé par cette pandémie.

Le Premier ministre, lors de la conférence de presse du 7 janvier 2021, a rappelé que les établissements fermés à ce jour le restent, sans mentionner les établissements de l'enseignement supérieur. Ce silence nous inquiète, car **le gouvernement ne peut rester sourd à la détresse de la communauté universitaire. Enseignants et étudiants n'en peuvent plus des cours en ligne, d'autant qu'aucune perspective de reprise ne s'offre à eux.**

Nous demandons au gouvernement et à notre ministre de faire en sorte que les établissements reprennent au plus vite des enseignements en présentiel pour le plus grand nombre, dans le respect des précautions sanitaires bien sûr.

On ne peut se satisfaire d'une convocation des "*étudiants les plus fragiles*" en petits groupes de dix au maximum pour des activités de soutien ! Dans toutes les filières, des étudiants sont en détresse que ce soit en licence, master ou doctorat. Nos collègues nous ont demandé d'évoquer le cas très particulier de la capacité en droit, car ils craignent que personne ne songe à elle. En effet, ce type de formation n'existe qu'en droit et peut paraître marginal. C'est toutefois une filière avec des étudiants « fragiles » selon la terminologie ministérielle, une filière « seconde chance » pour des jeunes ou des moins jeunes pour lesquels un contact avec les enseignants est indispensable. En outre, les petits effectifs rendent les précautions sanitaires plus faciles à respecter.

Nous alertons sur les conséquences psychologiques et socialement, de l'année universitaire 2020-21 si elle devait se dérouler totalement en ligne. Nous ne comprenons pas la différence de traitement entre les étudiants en STS et CPGE et ceux des filières universitaires... tous les étudiants de l'enseignement supérieur doivent bénéficier des mêmes conditions d'études !

Je vous remercie de votre attention